

Martine MAYET

Adjointe au maire déléguée
à l'Éducation, aux Centres de loisirs
et aux Nouveaux Arrivants

Madame BONVALET
Directrice de l'école Jean Moulin

Mesdames et Messieurs les représentants des
parents d'élèves

Hôtel de Ville, le **30 AVR. 2025**

MM/SLT/SG

Madame la Directrice, Mesdames et Messieurs les représentants des parents d'élèves,

J'ai bien reçu le compte-rendu du Conseil d'école du 18 mars dernier et je vous en remercie. Je souhaite apporter des précisions et des réponses complémentaires aux interrogations soulevées lors de ce conseil et vous informer du suivi des demandes formulées auprès de la Ville.

Cross des 1000 pattes

Je suis ravie d'avoir assisté au cross des 1000 pattes qui rassemblait cette année pas moins de 18 écoles. Je félicite les enfants et les équipes éducatives pour leur participation et bien évidemment le service des sports qui a organisé et renouvelé cette manifestation sportive qui a remporté un franc succès.

Carte Scolaire

L'Éducation nationale a transmis les décisions de carte scolaire sur l'ensemble des écoles de la commune et une nouvelle fermeture de classe a été prononcée en élémentaire.

La dernière carte des secteurs scolaires est entrée en vigueur en 2021. Des études sont en cours concernant une proposition de nouvelle sectorisation. Dès que les études seront finalisées et les décisions y afférentes seront prises, je vous tiendrai informés.

Par ailleurs, comme j'ai pu l'indiquer à l'une des représentantes d'une association de parents d'élèves qui m'a écrit à ce sujet, la Ville doit également suivre les évolutions du Département et les éléments de l'Éducation nationale.

Je rappelle également qu'une re-sectorisation n'implique que très peu d'enfants les premières années, le Code de l'Éducation garantissant à chacun de pouvoir continuer sa scolarisation dans l'école où il l'a commencé.

Cet outil ne peut être qu'une mesure de long terme, qui n'est pas un outil de régulation des ouvertures et fermetures de classes dans les écoles, ou de décharge des directions des écoles, mais bien un outil de bonne gestion des locaux mis à disposition des écoles et des accueils de loisirs.

Les parents seront informés et associés à la démarche globale de refonte de la sectorisation, lorsqu'elle sera mise en œuvre, comme ils l'ont été lors de celle de 2021.

ATSEM

L'ATSEM souffrante depuis le mois de novembre a repris ses missions à mi-temps thérapeutique au retour des vacances scolaires d'Avril. Comme je l'ai déjà exprimé à de nombreuses reprises, la Direction de l'Éducation et de l'Enfance veille à poursuivre le mécanisme de solidarité entre toutes les écoles afin de permettre un fonctionnement le plus proche de la normale.

Travaux

Le vote du budget a eu lieu le 2 avril et les travaux retenus pour le budget 2025 vous seront présentés à l'occasion de la réunion dédiée dans les jours qui suivront le vote.

Le recensement des propositions soumises au budget 2026 se fera également à l'occasion de cette réunion.

- A cet égard et s'agissant de la demande de retrait de la cage de foot dans la cour élémentaire : j'acte votre demande de retrait. Toutefois, cette dernière présentant un certain coût, il convient de bien penser à inscrire cette demande au recensement des propositions soumises au Budget 2026. Il est également nécessaire d'effectuer et matérialiser cette demande de retrait via la boîte mail de la Direction de l'Éducation, dédiée aux travaux : travauxeduc@mairie-rueilmalmaison.fr

- Le banc a été nettoyé. Ces nuisances risquant de se reproduire, un éventuel déplacement du banc devra être envisagé.
- La fuite dans le plafond du dortoir a été réparée courant janvier 2025. Par ailleurs, les constats menant à une demande d'intervention et toute fin d'intervention dans les écoles sont portées à la connaissance des Directions d'école par les Responsables des équipes techniques.

Intervenants municipaux

Je suis ravie que la continuité de Madame RENARD, intervenante en arts visuels puisse être assurée. La ville a conscience de la plus-value apportée par ces personnels non-obligatoires.

Je vous invite à afficher cette réponse dans la vitrine de l'école afin que les parents destinataires du compte-rendu puissent prendre également connaissance des précisions apportées ici.

Espérant que ce complément d'informations retiendra votre attention, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Directrice, Mesdames et Messieurs les représentants des parents d'élèves, l'expression de mes salutations distinguées.



L'Adjointe au Maire
déléguée à l'Éducation, aux Centres de loisirs
et Aux Nouveaux Arrivants

Martine MAYET

Copie : Mme AMARAL, Inspectrice de la 12^{ème} circonscription
Mme MONOT, Elue au Conseil d'école